

Il se plaisait plus tard à mettre en relief la loyauté de quelques-uns de ses contradicteurs, de Taine en particulier. " Le pauvre garçon, disait-il, si intelligent, si travailleur, si *fermé* sur tant de questions humaines, ne savait pas le premier mot des questions divines. En fait de catéchisme il était d'une ignorance crasse ; mais déjà il cherchait, même en matière de religion à s'instruire ; déjà il faisait ses enquêtes. "

Un jour il aborde Charles Barnave et il lui dit à brûle-pour-point : Explique-moi donc l'acte de foi, j'entends là-dessus tant d'insanités qu'il n'est pas possible que ce soit l'enseignement de ton Eglise et ta croyance. " Barnave, sans rien dissimuler des ombres sacrées, lui exposa de son mieux le *rationabile obsequium*, et Taine s'écria : " Je m'en doutais bien, ces gens-là vous calomnient. Rien de plus logique et même rien de plus scientifique. L'acte de foi, tel que tu viens de me l'expliquer, c'est un acte de bon sens. Je voudrais croire. " Plus tard l'abbé Barnave ira visiter l'auteur des *Origines de la France contemporaine* dans la solitude des montagnes, au bord du lac d'Annecy ; et, de ces derniers entretiens qu'il eut avec l'illustre historien philosophe, il sortira en disant : " Taine est en marche vers la lumière. Prions pour lui. "

Une décision judiciaire à noter

La *Patrie* de Montréal, poursuivie pour diffamation, a été condamnée en première instance.

" Les journaux, a dit le juge, ne sont tenus de publier ni les accusations ni les condamnations portées contre les individus, au contraire. Ils les publient dans le seul but de faire de l'argent, en satisfaisant les goûts dépravés d'une partie de leurs lecteurs qui recherchent avidement les scandales. La publication de ces nouvelles se fait aux risques et périls de ceux qui en font le commerce : aussi doivent-ils être tenus responsables de la plus légère imprudence. Il est très important de décourager les auteurs de publications qui sont aussi imprudentes et qui ne servent qu'à répandre la connaissance du vice et de ses effets démoralisateurs.

Il est juste que les journaux cancaniers publient, à leurs risques et périls une fouie de nouvelles qu'il vaudrait mieux toujours ignorer.